

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2010015

Signataire : SRC/ML

OBJET :Convention de mise à disposition des locaux scolaires, à titre onéreux, entre la Commune et les habitants pour l'organisation d'initiatives non cultuelles hors période de festivités de fin d'année

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu le projet de convention de mise à disposition des locaux scolaires, à titre onéreux, entre la Commune et les habitants pour l'organisation d'initiatives non cultuelles, hors période de festivités de fin d'année,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux scolaires, à titre onéreux, entre la Commune et les habitants pour l'organisation d'initiatives non cultuelles, hors période de festivités de fin d'année.

Pour le Maire

L'adjoint délégué